



SAVOIR QUAND il faut s'autosurveiller, s'isoler ou envoyer son enfant à l'école ou au service de garde d'enfants

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de situations possibles et des informations pour guider les parents. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le formulaire [Dépistage de la COVID19 pour les enfants, les élèves et les adultes](#)

Test de dépistage de la COVID19 :

- Les trousse PCR ou les tests antigéniques rapides à domicile peuvent être offerts à l'école ou au service de garde d'enfants pour les élèves et les enfants qui présentent des symptômes.
- Toute personne symptomatique qui n'a pas été testée est considérée comme atteinte de la COVID19 et doit s'isoler immédiatement.

Julia âgée de 10 ans a des symptômes de COVID-19 et a été testée positive :

- **Elle doit rester à la maison et s'isoler à partir du jour où ses symptômes sont apparus.**
 - ◇ Comme elle a 11 ans ou moins, elle doit s'isoler pour au moins 5 jours et jusqu'à ce que ses symptômes se soient améliorés pendant 24 heures (48 heures si elle avait la nausée, des vomissements ou la diarrhée) et qu'elle n'ait pas de fièvre.
 - ◇ De la 6^e à la 10^e journée, elle devrait porter un masque dans les espaces publics, y compris lorsqu'elle fait de l'exercice, et elle ne devrait pas se rendre dans les lieux à haut risque.
- **Tous les membres du foyer doivent s'isoler pendant la même durée que Julia.** Les membres du foyer ne sont pas tenus de s'isoler dans l'un des trois cas suivants :
 - ◇ Ils ont eu une infection à la COVID19 confirmée dans les 90 derniers jours**.
 - ◇ Ils ont plus de 18 ans et ont reçu leur dose de rappel***.
 - ◇ Ils ont 17 ans ou moins et sont entièrement vaccinés*.
- Les membres du foyer doivent surveiller attentivement l'apparition de symptômes de la COVID19. Pendant les 10 jours suivant leur dernière exposition à Julia, ils doivent porter un masque bien ajusté dans tous les lieux publics et éviter de rendre visite aux personnes vulnérables ou de se rendre dans les lieux à haut risque.

*Une personne entièrement vaccinée est celle qui se trouve dans la situation suivante : 14 jours ou plus se sont écoulés depuis l'administration de sa deuxième dose d'une série de vaccins contre la COVID19 ou elle répond à la définition du ministère de la Santé de l'Ontario.

** On entend par résultat positif au test de dépistage de la COVID19 dans les 90 derniers jours que le résultat du test antigénique rapide ou du test PCR a été positif dans les 90 derniers jours ET la période d'isolement est terminée. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de s'isoler si un autre membre du foyer présente des symptômes.

*** « Rappel » signifie avoir reçu une dose de rappel 3 mois ou plus après une série de vaccins primaires.

Remarque : Le jour où les symptômes apparaissent (ou la date du test à défaut de symptôme) est le jour 0 de la période d'isolement.

Mise à jour le 6 avril 2022





SAVOIR QUAND il faut s'autosurveiller, s'isoler ou envoyer son enfant à l'école ou au service de garde d'enfants



Diego a 15 ans, s'est mis à tousser et a reçu un résultat positif à un test de dépistage. Il n'a jamais été vacciné :

- Comme Diego a 12 ans ou moins et qu'il n'est pas entièrement vacciné, il doit s'isoler pour au moins 10 jours et jusqu'à ce que ses symptômes se soient améliorés pendant 24 heures (48 heures s'il avait la nausée, des vomissements ou la diarrhée) et qu'il n'ait pas de fièvre.
- Il peut obtenir sa première dose de vaccin aussitôt que ses symptômes ont disparu ou 2 mois après l'infection pour obtenir la réponse immunitaire optimale.
- Le fait d'avoir subi une infection récente à la COVID19 et d'être à jour dans l'obtention des vaccins offre la meilleure protection.



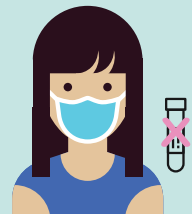
Megan présente les symptômes de la COVID19 et a reçu un résultat négatif à un test de dépistage :

- Si elle obtient un résultat négatif à un test PCR OU à 2 tests antigéniques rapides effectués à 24 ou 48 heures d'intervalle ET que ses symptômes s'améliorent depuis 24 heures (48 heures si elle avait la nausée, des vomissements ou la diarrhée) et qu'elle ne présente pas de fièvre, sa période d'isolement peut prendre fin et elle peut retourner à l'école ou au service de garde d'enfants.
- Les membres de son foyer peuvent aussi retourner à l'école et au travail.



La sœur de Bao Lee présente les symptômes de la COVID19, mais elle n'a pas passé de test de dépistage :

- La sœur de Bao Lee devrait s'isoler en fonction [de son âge et de son statut vaccinal](#).
- À partir du jour où les symptômes de sa sœur ont commencé, Bao-Lee et tous les membres de son foyer doivent demeurer à la maison et s'isoler pour la même durée qu'elle. Ils ne sont pas tenus de s'isoler **dans l'un des trois cas suivants** :
 - ◇ Ils ont eu une infection à la COVID19 confirmée dans les 90 derniers jours**.
 - ◇ Ils ont plus de 18 ans et ont reçu leur dose de rappel**.
 - ◇ Ils ont 17 ans ou moins et sont entièrement vaccinés*.
- Pendant 10 jours, ils doivent porter un masque bien ajusté dans tous les lieux publics, surveiller leurs symptômes et éviter de rendre visite aux personnes vulnérables ou de se rendre dans les lieux à haut risque.



*Une personne entièrement vaccinée est celle qui se trouve dans la situation suivante : 14 jours ou plus se sont écoulés depuis l'administration de sa deuxième dose d'une série de vaccins contre la COVID19 ou elle répond à la définition du ministère de la Santé de l'Ontario.

** On entend par résultat positif au test de dépistage de la COVID19 dans les 90 derniers jours que le résultat du test antigénique rapide ou du test PCR a été positif dans les 90 derniers jours ET la période d'isolement est terminée. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de s'isoler si un autre membre du foyer présente des symptômes.

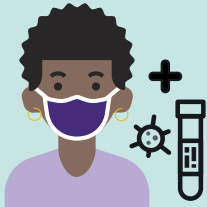
*** « Rappel » signifie avoir reçu une dose de rappel 3 mois ou plus après une série de vaccins primaires.

Remarque : Le jour où les symptômes apparaissent (ou la date du test à défaut de symptôme) est le jour 0 de la période d'isolement.





SAVOIR QUAND il faut s'autosurveiller, s'isoler ou envoyer son enfant à l'école ou au service de garde d'enfants



Abishola présente les symptômes de la COVID19 et a reçu un résultat positif à un test de dépistage. Les membres de son foyer s'isolent avec elle pour l'ensemble de la durée d'isolement d'Abishola. Quelques jours après la fin de leur période d'isolement, le frère d'Abishola présente des symptômes de la COVID19 :

- Il doit s'isoler en fonction de [son âge et de son statut vaccinal](#).
- Tous les membres du foyer qui se portent bien et qui n'ont pas de symptômes de la COVID19 devront s'isoler pour la même durée que la période d'isolement du frère d'Abishola. Ils ne sont pas tenus de s'isoler dans l'**un des trois cas suivants** :
 - ◇ Ils ont eu une infection à la COVID19 confirmée dans les 90 derniers jours**.
 - ◇ Ils ont plus de 18 ans et ont reçu leur dose de rappel**.
 - ◇ Ils ont 17 ans ou moins et sont entièrement vaccinés*.
- Comme Abishola a récemment été infectée à la COVID19, elle n'a pas à s'isoler de nouveau

Par exemple, lors d'un rassemblement intérieur, d'une sortie de jeu, d'une activité intérieure, Abdoul a été en contact étroit avec une personne ne vivant pas sous son toit et atteinte de la COVID19 :

- Si Abdoul manifeste des symptômes de la COVID19, il doit s'isoler en fonction de [son âge et de son statut vaccinal](#).
- S'il ne présente pas de symptômes, il n'a pas à s'isoler. Pendant les 10 jours suivant la dernière exposition à la personne atteinte de la COVID19, il doit porter un masque bien ajusté dans tous les lieux publics, surveiller ses symptômes et éviter de rendre visite aux personnes vulnérables ou de se rendre dans les lieux à haut risque.

Jackson a voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours :

- Jackson doit suivre les directives du gouvernement fédéral à l'égard des voyageurs en ce qui concerne la mise en quarantaine et le dépistage au retour d'un voyage à l'étranger.

*Une personne entièrement vaccinée est celle qui se trouve dans la situation suivante : 14 jours ou plus se sont écoulés depuis l'administration de sa deuxième dose d'une série de vaccins contre la COVID19 ou elle répond à la définition du ministère de la Santé de l'Ontario.

** On entend par résultat positif au test de dépistage de la COVID19 dans les 90 derniers jours que le résultat du test antigénique rapide ou du test PCR a été positif dans les 90 derniers jours ET la période d'isolement est terminée. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de s'isoler si un autre membre du foyer présente des symptômes.

*** « Rappel » signifie avoir reçu une dose de rappel 3 mois ou plus après une série de vaccins primaires.

Remarque : Le jour où les symptômes apparaissent (ou la date du test à défaut de symptôme) est le jour 0 de la période d'isolement.

